



# Artée : l'agence régionale qui aide les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique

jeudi 2 mars 2017, par [lpe](#)

Artée (l'Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie) a été créée en avril 2015. Opérationnelle sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, cette agence est spécialisée dans l'accompagnement des particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation.

## Objectifs : simplifier les démarches et sécuriser le projet des particuliers

Artée conseille et accompagne le particulier dans l'ensemble de son projet, sur la partie technique, administrative et financière. Un conseiller rénovation se déplace sur site, pour évaluer le logement et préconiser trois scénarios de travaux.

Cette première phase d'audit peut ensuite être complétée par une phase d'analyse des devis et d'accompagnement pendant les travaux, afin de sécuriser le projet, sur les plans techniques et financiers.

## Pourquoi et comment bien rénover ?

La rénovation énergétique comporte plusieurs avantages non négligeables :

- améliorer son confort,
- faire baisser ses factures énergétiques (Artée s'engage sur une réduction minimale de 40% d'économies d'énergie),
- valoriser son bien immobilier,
- faire un geste pour l'environnement en évitant les déperditions du logement.

Artée propose une approche globale de la rénovation : en faire plus et mieux pour une plus grande performance. En travaillant sur différents postes de travaux (enveloppe, chauffage, isolation, ventilation, etc.), le logement peut retrouver un véritable second souffle et gagner en efficacité énergétique, pour le bien-être et le confort de ses habitants.

En plus d'une approche technique complète, Artée propose le financement des travaux grâce à un prêt à la rénovation, dont les mensualités s'équilibrent avec les économies d'énergie réalisées grâce aux travaux.

## Les tarifs de l'Agence

Grâce à une [aide régionale](#) d'un montant pouvant aller jusqu'à 710€ [1], vous pouvez bénéficier des prestations d'Artée aux tarifs suivants :

- Audit énergétique à 22€ (au lieu de 462€)
- Mission de Base à 58€ (au lieu de 768€)
- Mission Complète à 454€ (au lieu de 1164€)

Pour en savoir plus sur l'offre d'Artée, rendez-vous sur [www.artee.fr](http://www.artee.fr) ou au 05 49 43 87 20. Tenez-vous informés de toutes les actualités de l'agence en [vous inscrivant à la newsletter](#).



*Si comme Artée, vous souhaitez être "l'entreprise du mois" (emplacement exclusif sur la page d'accueil, article, présence dans chaque newsletter hebdomadaire...) réservez votre période de parution, [cliquez ici](#)*

---

## Notes

[1] sous conditions d'éligibilité à voir avec votre conseiller Artée